

# VOL AÉROPHILATÉLIQUE LA CAQUERELLE - LAUSANNE DE 1924

Commémoration du centenaire 1924-2024

Jean-Luc Meusy



vignette par le Club Philatélique de Delémont et environs. Certaines vignettes présentent des variétés bien spécifiques, comme celle ci-contre dont la perforation manque sur deux côtés et celle du fond n'est pas à la bonne place.

**1939:** pendant la Seconde Guerre mondiale, on a assisté à la production et à la mise en vente de très nombreux timbres militaires. La raison est simple: le Commandement général de l'armée suisse avait autorisé toutes les unités à émettre leurs propres timbres, d'une part pour souder l'esprit d'équipe au sein des unités, et d'autre part pour les vendre et récolter ainsi un peu d'argent pour les soldats dans le besoin au sein de l'unité. Un décret militaire, du 8 octobre 1945, signifia la fin des timbres militaires. La Brigade Frontière 3 (Br. 3) avait suivi le pas en éditant son propre timbre dessiné par l'artiste Charles L'Eplattenier.

**23 mars 1940:** timbre-poste Pro Patria (B6) émis à l'occasion de la **FÊTE NATIONALE**

et en faveur de la **COLLECTE POUR LE DON NATIONAL ET LA CROIX-ROUGE**.

**16 juillet 1940:** Pro Patria (B12), bloc commémoratif dédié à différents monuments suisses. Le 30 + 10 ct fait honneur à La Sentinelle des Rangiers.

**Dans les années 1960,** certaines associations de détaillants (voir ci-dessous, Bienne-Seeland-Jura ou Tramelan) ont édité des «timbres service d'escompte» afin de fidéliser leurs clients. Ces derniers devaient les coller sur un carnet.



Lors de la manifestation du 31 août 2024, une exposition sera organisée et elle aura pour thème principal «LA SENTINELLE SUR TIMBRE». A ce sujet, il est intéressant de noter que le Monument National des Rangiers a fait l'objet de plusieurs représentations sur des timbres-poste et des vignettes. En voici quelques exemples.

**31 août 1924:** inauguration du «Fritz» et création d'une

